RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Géosciences pour une Terre durable
brgm

BRGM
DSTA/STET

MARCHÉ PUBLIC
MARCHÉ DE SERVICES

Etude de faisabilité, pré-programmation, programmation et assistance à maitrise d'ouvrage pour la réhabilitation des bâtiments du bloc L (L1, L2 et L3)

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	HASTET260820
Date limite de remise des plis	***06/11/2026*** à ***12:00***
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

SOMMAIRE

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT 2
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE 3
3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS 4
4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION 7
5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 9

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

BRGM
Représentant : Madame la Présidente Directrice Générale
Adresse : BRGM
3 Avenue Claude Guillemin
Orléans
45060 Cedex 02
Téléphone : 02.38.64.32.48
Site internet : www.brgm.fr

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur l'é**tude de faisabilité, pré-programmation, programmation et assistance à maitrise d'ouvrage pour la réhabilitation des bâtiments du bloc L (L1, L2 et L3).**

Code CPV	Libellé CPV
71250000-5	Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage
71240000-2	Services d'architecture, d'ingénierie et de planification
71000000-8	Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection
71336000-2	Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie
71300000-1	Services d'ingénierie

- **Eléments clé du contrat :**

Objet du contrat	Etude de faisabilité, pré-programmation, programmation et assistance à maitrise d'ouvrage pour la réhabilitation des bâtiments du bloc L (L1, L2 et L3)
Acheteur	BRGM
Type de contrat	Marché ordinaire de services
Structure	Lot unique - 4 tranches
Lieu d'exécution	BRGM 3 av Claude Guillemin 45100 Orléans
Délai	Variable selon les prestations du contrat - Marché sans mise en concurrence ultérieure avec le même titulaire possible
Développement durable	Clause et critère environnementale & social
Pénalités de retard	Oui
Forme des prix	Révisables (formule), Prix mixtes

Avance	Prévue (taux 5 %)
Délai de paiement	30 jours

- **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation n'est pas décomposée en lots car il est impossible d'identifier des prestations distinctes.

Elle est décomposée comme suit :

Type	Objet, délai
Tranche ferme	*Etude de faisabilité, pré-programmation*, 1 an à compter de l'OS de démarrage
Tranche optionnelle n°1	*Assistance à la sélection d'un maitre d'œuvre et au suivi de travaux*, 3 ans à compter de l'OS de démarrage
Tranche optionnelle n°2	*Assistance à la sélection d'un titulaire de marché global de performance et au suivi de travaux*, 3 ans à compter de l'OS de démarrage
Tranche optionnelle n°3	*Assistance à la sélection d'un titulaire de conception-réalisation et au suivi de travaux*, 3 ans à compter de l'OS de démarrage

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

- **Planning prévisionnel de la consultation* :**

Publication de la consultation	Octobre 2026
Retrait du dossier de consultation, élaboration et remise de l'offre par le candidat	Octobre/novembre 2026
Ouverture des plis, examen des candidatures et des justificatifs	Novembre 2026
Analyse des offres, demandes de précisions éventuelles	Novembre 2026
Classement des offres et attribution du contrat	Novembre 2026
Information des candidats non retenus	Décembre 2026
Signature et notification du contrat	Décembre 2026
Démarrage des prestations	Janvier 2027

**Ce planning est prévisionnel et ne saurait engager la responsabilité de l'acheteur en cas de décalage dans le temps. L'acheteur se laisse la possibilité de le modifier ou de l'ajuster si besoin.*

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.info/.

- **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Formulaire de déclaration d'absence de conflits d'intérêts
- Fiche relative à l'insertion sociale
- Acte d'engagement
- Bordereau de prix mixtes
- CCAP
- CCTP
- Fiche relative à la gestion environnementale
- Règlement de consultation
- Cadre de mémoire technique

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- **Visite des lieux ou consultation sur place de documents :**

Les visites sont facultatives, pour les candidats qui le souhaite les conditions sont les suivantes :
- Personne à contacter : Olivier DEVELLY
- Dates et horaires : 8h30-11h 14h-17h
Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

Procédure d'accès au site : les intervenants devront être identifiés et déclarés au BRGM, une semaine (5 jours ouvrés) avant la date de visite. Toute indisponibilité ou retard dans la confirmation de la disponibilité entrainera l'irrégularité de l'offre.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de **4 mois** à compter de la date limite de réception des offres.

- **Développement durable**

Le contrat prévoit des obligations sociales en tant que conditions d'exécution des prestations.

Le présent marche intègre une démarche volontariste en matière d'insertion sociale. Les entreprises soumissionnaires sont invitées à proposer, de manière volontaire, des actions d'insertion professionnelle dans le cadre de l'exécution du marché. Pour cette raison, il est demandé au candidat de renseigner ses engagements en matière de social dans l'annexe relative aux considérations sociales et le nombre d'heures d'insertion dans l'acte d'engagement.

Les entreprises qui s'engagent volontairement dans cette démarche de réalisation d'heures d'insertion bénéficieront d'une reconnaissance et d'un accompagnement spécifique.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.info/.

- **Sans suite :**

À tout moment l'acheteur peut déclarer la consultation sans suite et en informe les candidats.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Réponse et groupement :**

En cas d'attribution du contrat à un groupement, l'acheteur se réserve la possibilité d'imposer la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire afin d'assurer la sécurité financière du pouvoir adjudicateur en cas de défaillance de l'un des cotraitants.

- **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

- **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Déclaration du candidat (DC2)	*Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)*
Lettre de candidature (DC1)	*Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)*
Capacité économique et financière	
Certificat de régularité fiscale	*Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales*
Bilans	*Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi*
Risques professionnels - assurances	*Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels*
Capacité technique et professionnelle	
Certificat de régularité sociale	*Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise*
Capacité technique et professionnelle : minima exigés	
Références fournitures et services	*Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique*
Autres justificatifs	
Formulaire de déclaration d'absence de conflits d'intérêts	*Formulaire de déclaration d'absence de conflits d'intérêts*

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	*Acte d'engagement*
Bordereau de prix mixtes	*BP Mixte*
Fiche relative à la gestion environnementale	*Fiche relative à la gestion environnementale*
Le cadre de mémoire technique	*Le cadre de mémoire technique rempli*
Planning prévisionnel	*Le planning prévisionnel*
Fiche relative à l'insertion sociale	*Fiche relative à l'insertion sociale*

- **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.info/.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

BRGM
Unité de la commande publique et approvisionnement
3 Avenue Claude Guillemin
Orléans
45060 Cedex 02
Téléphone : 02.38.64.32.48
Site internet : www.brgm.fr

Contact : A.W.S : https://www.marches-publics.info/pratique-assistance.htm#inscription

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs, le dernier dépôt doit contenir l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique,

utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Pour toute précision il convient de se reporter à la documentation suivante : https://www.marches-publics.info/kiosque/conditions-generales.pdf

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions sont signées à la remise de l'offre ou après attribution, au choix du candidat. En cas de signature après attribution, le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

En cas de signature électronique, le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne eIDAS du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. **Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération**. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :

https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance
https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique

- **Régularisation des propositions :**

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

- **Critères de jugement des candidatures :**

Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles.

- **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique (50 %)	**Valeur technique**
	Compréhension des enjeux (25 pts)

Critère et pondération	Descriptif
	Méthodologie : organisation/ procédure / accompagnement projet proposée (25 pts)
	Expériences projets similaires et exemple d'indicateurs de suivi et de livrables (20 pts)
	Qualification des équipes affectées au projet (20 pts)
	Calendrier détaillé d'exécution des missions (10 pts)
2. Prix (40 %)	**analyse de l'offre financière du titulaire**
3. Développement durable (Environnement et social (10 %)	**Moyens mis en œuvre pour limiter l'impact environnemental de la prestation et favoriser l'impact social**
	Limiter l'impact environnemental de la prestation (réduction de la consommation d'eau ; gestion de la flotte de véhicule à faible émission…) et indicateur permettant de vérifier leur efficacité (50 pts)
	Mesures mises en œuvre en faveur de l'action sociale (50 pts)

Modalités de calcul des notes :
Les sous-critères sont notés : **Sur la pondération**.
Les critères sont notés : **Sur 100**, la note pondérée est obtenue par multiplication du pourcentage de pondération.
La note totale est notée : **Sur 100**.

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

- **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

- **Auditions :**

À la suite de la remise des offres, des auditions pourront avoir lieu avec les candidats sélectionnés classés parmi les 3 meilleurs.

Les auditions des candidats respecteront les principes suivants :

- Les auditions n'ont pas vocation à être des négociations. Les négociations sont interdites durant cette procédure.
- Le nombre d'auditions, est fixé à 1 audition par candidat d'une durée de 1 (une) heure maximum.
- L'audition consistera pour les candidats à présenter leurs offres de manière globale.

Les auditions auront lieux sur le site du BRGM à Orléans. Les dates précises seront communiquées ultérieurement.

Les soumissionnaires s'engagent à se rendre disponibles aux lieux, dates et horaires mentionnés dans l'invitation et à faire participer aux auditions, au moins une personne habilitée à engager sa société.

Procédure d'accès au site : les intervenants devront être identifiés et déclarés au BRGM, une semaine (5 jours ouvrés) avant toute arrivée : Nom de l'entreprise, NOM, PRENOM, nationalité, date et lieu de naissance du visiteur. Toute indisponibilité ou retard dans la confirmation de la disponibilité entrainera l'irrégularité de l'offre.

Des éléments complémentaires (techniques ou financiers) peuvent être exigés des soumissionnaires avant la tenue des auditions, afin de les préparer. Dans cette hypothèse, la convocation ou la lettre de cadrage précise la liste des informations et documents à fournir en audition et, le cas échéant, en amont.

Un écran et un vidéoprojecteur seront mis à disposition des candidats pour présenter leur solution. Ils doivent toutefois apporter leur ordinateur.

L'audition fera l'objet d'une attestation qui sera transmise avec le DCE lors de l'invitation à présenter une offre initiale. Elle sera signée lors de l'audition par le BRGM et le candidat.

En dehors de l'audition, les échanges se feront par écrit et seront communiqués via la plateforme **AWS**.

- **Mise au point :**

En tant que de besoin, et en accord avec le candidat retenu, il pourra être procédé à une ultime mise au point de l'accord-cadre, afin d'y apporter les ajustements mineurs nécessaires qui ne devront toutefois pas remettre en cause de manière substantielle les composantes technico-économiques de l'accord-cadre.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **8 jours** avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur **https://www.marches-publics.info/**. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

- **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier au Tribunal Administratif d'Orléans situé 28, rue de la Bretonnerie à ORLEANS - 45057 ORLEANS Cedex 1 - Téléphone : 02 38 77 59 00

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation : L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les

informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent, conformément au règlement (UE) 2016/679. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, puis si nécessaire auprès du délégué de la protection des données désigné par l'acheteur : dpo@brgm.fr ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Prestations intellectuelles du 30 mars 2021